

## ***Arenaria controversa* en Charente-Maritime**

Jean TERRISSE \* et Philippe JOURDE \*\*

**Résumé** - Relation de la découverte d'*Arenaria controversa* (Caryophyllacée endémique française, protégée au niveau national) par l'un d'entre nous (PJ) en Charente-Maritime, dernier département du POITOU-CHARENTES où elle n'était pas encore connue.

### **Localisation de la station**

Sur la commune de Saint-Porchaire, à une trentaine de kilomètres à l'est de la façade atlantique, à une altitude inférieure à 30 mètres.

### **Physiographie**

Parcelle sub-plane, entourée de cultures céréalières sur calcaires durs du Crétacé supérieur <sup>(1)</sup> affleurant localement sous forme de dalles. Sol brun calcique, pauvre en calcaire actif, peu épais.

### **Utilisation**

Parcelle appartenant à la commune, inexploitée actuellement, d'aspect relictuel dans un environnement céréaliier <sup>(2)</sup>, à nette dynamique pré-forestière mais où subsistent encore de belles taches de pelouses xérophiles, notamment dans les zones d'affleurement du substrat. Apparemment intensément fréquentée par les herbivores sauvages (chevreuils, lapins) qui contribuent à la maintenance des pelouses.

---

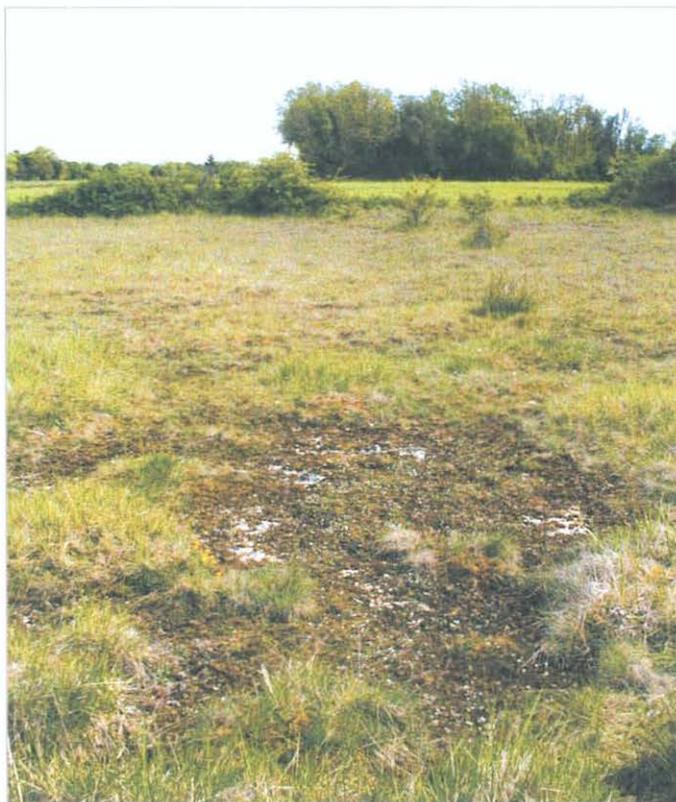
\* J. T. : 1 allée de l'Hermione, 17300 ROCHEFORT.

\*\* P. J. : 4 rue du Freussin, 17250 RÔMEGOUX.

**Nomenclature** selon KERGUÉLEN.

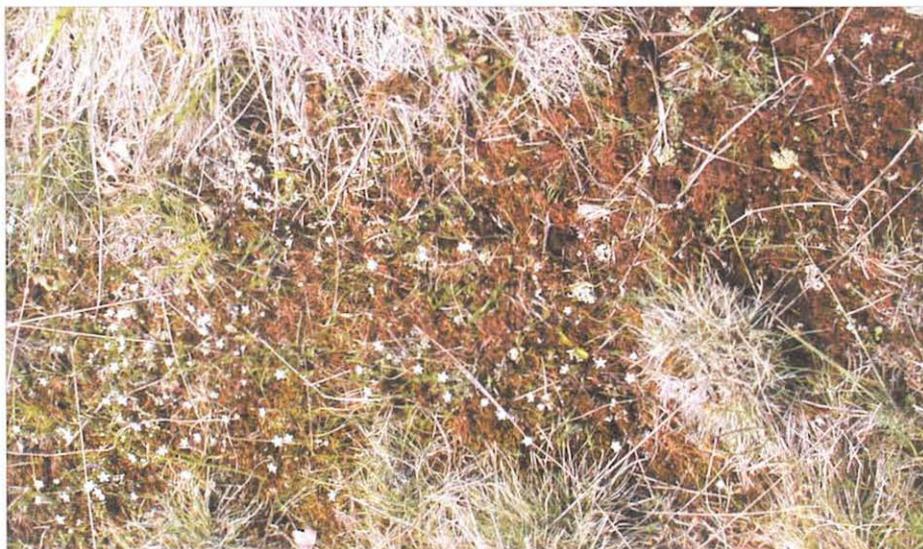
<sup>(1)</sup> « calcaires blanc-ocre, durs, graveleux, bioclastiques, plus ou moins riches en grains de quartz et en glauconie du Coniacien » d'après la carte géologique au 1/50 000<sup>ème</sup>.

<sup>(2)</sup> Les parcelles ceinturant la pelouse à *Arenaria* sont exploitées par un agriculteur bio dont le cahier des charges - absence de traitements chimiques, pas de labour profond - contribue sûrement de façon non négligeable à ralentir les phénomènes d'eutrophisation de contact auxquels sont soumis inéluctablement tous les « îlots » de milieux oligotrophes relictuels de nos plaines.



**Photo 1 :**  
Aspect général de la station : au 1<sup>er</sup> plan ton-  
sure thérophytique à  
*Arenaria controversa*, à  
l'arrière-plan pelouse  
vivace du **Bellidi -  
Festucetum**.  
(Photo J. TERRISSE)

**Photo 2 :** ▼  
Détail : noter la densité de la strate bryo-  
lichénique.  
(Photo J. TERRISSE)



## Végétation

5 relevés phytosociologiques ont été effectués le 7 mai 2004 dans les principaux faciès du site (voir tableau).

Les relevés 1 et 2 ont été réalisés au niveau de dalles rocheuses dont l'extension est de l'ordre du m<sup>2</sup>. Le sol, très mince, est réduit à une pellicule épaisse de 10 à 20 mm constituée surtout des débris issus de la décomposition des mousses et lichens dont le recouvrement peut atteindre 90 % (rel. 2). C'est à ce niveau que se localise préférentiellement *Arenaria controversa*, accompagnée d'un important cortège de thérophytes basophiles : *Euphorbia exigua*, *Geranium columbinum*, *Cerastium pumilum* ... *Coronilla scorpioides*, espèce rarissime dans la région sera observée plus tard par l'un d'entre nous (PJ) sur une de ces tonsures thérophytiques mais n'apparaît pas dans les relevés réalisés tôt en saison. Plusieurs différentielles acidophiles des **Tuberarietea** - *Hypochoeris glabra*, *Aira caryophyllea* - témoignent par ailleurs du processus relativement avancé de décalcification de ces calcaires crétacés. Les vivaces d'accompagnement sont représentées par les espèces constitutives de la pelouse dense fermée - *Festuca marginata*, *Festuca lemanii* - mais celles-ci n'ont qu'un recouvrement très faible. Par ailleurs les espèces des **Sedo-Scleranthetea** sont bien représentées avec, notamment, *Scilla autumnalis* et *Ranunculus paludosus*, cette dernière espèce très rare dans les pelouses calcicoles charentaises. Il est possible qu'il y ait là l'embryon d'une coenose de l'**Alyso - Sedion** sur dalles rocheuses mais qui ne s'exprime pas totalement en raison de l'exiguïté du substrat favorable ce qui ne permet pas sur le terrain la dissociation entre la tonsure thérophytique et la pelouse de dalle <sup>(3)</sup>. Le nombre élevé de thérophytes (12, soit près de 50 % du nombre spécifique total) et l'abondance-dominance significative d'*Arenaria controversa* nous incitent à rapporter ces 2 relevés au **Lino collinae - Arenarietum controversae** Verrier 1979, malgré l'absence de *Linum austriacum* subsp. *collinum* dont l'essentiel de l'aire régionale se situe dans un périmètre de 10 kilomètres autour d'Angoulême en Charente (la station la plus proche est située à une soixantaine de kilomètres au sud-est, à proximité de Châteauneuf-sur-Charente). En l'absence de différentielles positives, il paraît en effet difficile de décrire un syntaxon vicariant du **Lino - Arenarietum** qui regrouperait sur les marges nord-occidentales de son aire toutes les stations d'*Arenaria controversa* où manquerait le *Linum austriacum*.

Les relevés 3 et 5 correspondent à une pelouse xérophile plus dense, à dominance d'espèces vivaces : *Festuca marginata*, *Festuca lemanii* et *Bromus erectus* en sont les principales espèces constitutives. La présence de *Bellis pappulosa* Boissier - taxon micro-endémique du Centre-Ouest atlantique -

<sup>(3)</sup> De manière remarquable, ce groupement embryonnaire présente un certain nombre d'analogies avec le **Scillo autumnalis - Ranunculetum paludosii** décrit par B. De FOUCAULT dans un système totalement différent (corniches schisteuses de la région d'Argenton-Château, 79) et qui possède comme celui de Saint-Porchaire *Scilla autumnalis*, *Ranunculus paludosus*, *Festuca lemanii*, *Sanguisorba minor*, *Orchis morto*...

associée à plusieurs espèces du *Xerobromion* - *Ophrys sulcata*, *Koeleria vallesiana*, *Inula montana* - permet de référer sans ambiguïté ces relevés au **Bellidi pappulosae - Festucetum lemanii** V. Boulet 1986, pelouse synendémique de Charente-Maritime (aire s'inscrivant dans un triangle Rochefort-Saintes-Royan) qui relaie le **Sideritido guillonii - Koelerietum vallesianae** à l'ouest d'une zone de transition située entre Cognac et Saintes. Bien que les thérophytes soient encore présents - dont *Arenaria controversa* -, ils sont nettement moins nombreux que dans les relevés 1 et 2 (9 à 30 % du nombre total). Si le déterminisme des tonsures thérophytiques paraît être surtout d'ordre édaphique, la maintenance du **Bellidi - Festucetum** semble plutôt biotique : la parcelle est en effet activement fréquentée par les chevreuils en provenance de bois voisins et il est vraisemblable que les lapins soient également présents.

Le relevé 4, réalisé en bordure de parcelle met en évidence la dérive dynamique à laquelle est soumise le **Bellidi - Festucetum** : il s'agit d'un manteau bas (hauteur moyenne de 1,70 m environ) mésotrophe et acidocline, mêlant à diverses caractéristiques des **Prunetalia** - *Prunus spinosa*, *Ligustrum vulgare*, *Crataegus monogyna* - des espèces à signification écologique et/ou biogéographique plus forte dont la principale est *Erica scoparia*. En Poitou-Charentes, cette espèce occupe en effet deux « niches » différentes : elle participe massivement aux paysages de landes atlantiques des **Calluno - Ulicetea** (notamment de l'**Ulicion minoris**) mais elle se rencontre aussi plus ponctuellement en marge de certains systèmes de pelouses calcicoles, notamment sur calcaires durs portant des sols bruns décalcifiés. C'est le cas par exemple sur le célèbre site des Chaumes de Sèchebec situé à 7 km au nord, où la brande constitue en compagnie de *Spiraea obovata* un manteau très original ayant tendance à envahir rapidement les pelouses qui ne font plus l'objet d'aucune exploitation <sup>(4)</sup>. L'absence de la spirée ne permet pas toutefois de statuer plus précisément sur la nature du manteau de Saint-Porchaire. La présence d'un individu juvénile de *Quercus ilex* autorise en revanche une extrapolation en ce qui concerne la forêt potentielle : chênaie pubescente thermophile à Chêne vert, voire véritable chênaie verte du type **Phillyreo latifoliae - Quercetum ilicis**, qui occupe souvent les mêmes sites que le **Bellidi-Festucetum**.

## Flore

L'élément floristique le plus remarquable du site est évidemment la présence d'*Arenaria controversa*, Caryophyllacée endémique française dont l'aire s'étend sur la marge de terrains sédimentaires à l'ouest du Massif Central des causses de l'Aveyron au sud aux « causses » berrichons du département du Cher vers le nord. En Poitou-Charentes, l'espèce est connue de longue date en plusieurs foyers isolés. En Charente, la sabline est présente surtout dans les « chaumes » de la périphérie d'Angoulême où malheureusement de nombreuses stations ont été détruites par l'expansion urbaine, mais se retrouve à l'extrême ouest jusqu'aux

<sup>(4)</sup> Ce « **Spiraea obovatae - Ericetum scopariae** » a été également rencontré en d'autres sites régionaux, particulièrement dans le département de la Charente : chaumes de la Tourette au sud d'Angoulême, lisière de la Forêt de Bois Blanc à l'est de cette ville, environs de Châteauneuf-sur-Charente...

chaumes de Soubérac proches de Cognac, ainsi que vers le sud-est sur le remarquable plateau de la Rochebeaucourt (situé en Dordogne mais tout près de la Charente) ; en Vienne, elle est connue de plusieurs stations de pelouses sèches sur sables dolomitiques des environs de Lussac-les-Châteaux ainsi que d'un site intermédiaire avec les stations charentaises au niveau de Château-Larcher. En Deux-Sèvres, *Arenaria controversa* n'est connue que d'une unique localité sur la commune de Granzay-Gript, dans la plaine niortaise. En Charente-Maritime, elle n'avait jamais été signalée jusqu'à ce jour et la station de Saint-Porchaire, située à une trentaine de kilomètres seulement de l'océan atlantique, constitue une remarquable « extension » de son aire connue. Son absence sur le site géographique et écologiquement proche de Sèchebec reste une énigme, surtout en considération du nombre élevé de niches potentielles (tonsures et dalles rocheuses) pour cette espèce présentes sur ce site. A Saint-Porchaire, la sabline reste très locale, sous la forme de petites taches denses au niveau des biotopes les plus favorables (dalles) et d'individus épars dans les trouées du **Bellidi - Festucetum** ; sa population totale doit être de l'ordre de quelques centaines de pieds - mais probablement moins de 1000 - ce qui est très faible par rapport aux sites majeurs de la périphérie d'Angoulême ou de la Rochebeaucourt qui hébergent lors des années favorables plusieurs millions d'individus fleuris de cette espèce !

L'autre élément d'intérêt du site est bien sûr la présence de *Bellis pappulosa* Boissier, taxon micro-endémique dont l'aire régionale commence à être mieux connue (au moins 20 localités) et qui fait actuellement l'objet de recherches approfondies devant préciser définitivement son statut exact par rapport au taxon méditerranéen proche *Bellis sylvestris*.

En compagnie de la sabline et de la pâquerette, plusieurs autres espèces rares sont également présentes, comme souvent sur les pelouses du **Bellidi - Festucetum** : *Ophrys sulcata*, le taxon du groupe *fusca* le plus répandu régionalement, peut à notre avis être considéré comme faisant partie du cortège caractéristique du **Bellidi - Festucetum** bien que n'apparaissant pas dans le tableau original de l'auteur (relevés trop tardifs) ; *Ranunculus paludosus*, comme signalé plus haut, est une espèce rare en Charente-Maritime : nous l'avons observée un peu plus au sud, également dans un individu du **Bellidi - Festucetum** et elle est connue de longue date du site voisin de Sèchebec. *Coronilla scorpioides* enfin, découvert par l'un d'entre nous (PJ) début juin, est une Fabacée laté-méditerranéenne qui semble s'être beaucoup raréfiée au cours du dernier siècle. Autrefois fréquente en situation de messicole, elle a quasiment disparu de ce type de biotope (nous l'avons toutefois observée en juin 2004 en Dordogne, en bordure d'un champ de céréales) et n'est plus connue en Poitou-Charentes que de moins de 5 localités où elle se situe, comme à Saint-Porchaire, dans des pelouses xérophiles calcicoles très ouvertes.

### Conservation

La majorité des stations du **Bellidi - Festucetum**, dont celle du site de Saint-Porchaire et ses tonsures à *Arenaria controversa*, couvrant une surface très faible, généralement de moins de 1 hectare, elles n'ont pas pu être intégrées - sauf exceptions - dans le réseau d'espaces protégés ou gérés de la région Poitou-Charentes (Réserves naturelles, Sites NATURA 2000, etc.). Elles font en revan-

che l'objet d'une inscription systématique à l'inventaire des ZNIEFF qui permettra, le jour venu, de disposer de toutes les informations nécessaires au choix de sites pertinents pour une acquisition et/ou une gestion conservatoire. Dans l'immédiat, des contacts ont été pris avec la commune de Saint-Porchaire, propriétaire du site, afin de les informer sur la valeur biologique du site et d'envisager des mesures minimales de conservation.

**Légende du tableau**  
(des deux pages suivantes)

**Relevé n° 1 :** Saint-Porchaire, 07/05/2004. Autres espèces : *Sherardia arvensis* +, *Trifolium cf. dubium* 1, *Allium vineale* +, *Sonchus asper/oleraceus* i pl.

**Relevé n° 2 :** Saint-Porchaire, 07/05/2004. Autres espèces : *Sherardia arvensis* r, *Myosotis discolor* i<sup>oo</sup>, *Allium vineale* r.

**Relevé n° 3 :** Saint-Porchaire, 07/05/2004. Autres espèces : *Sherardia arvensis* r, *Aphanes arvensis* r, *Anagallis arvensis* r, *Veronica arvensis* r, *Valerianella locusta* r, *Allium vineale* +, *Orchis morio* 1, *Sonchus asper/oleraceus* r pl., *Blackstonia perfoliata* i pl.

**Relevé n° 4 :** Saint-Porchaire, 07/05/2004. Autres espèces : *Bryonia dioica* +.

**Relevé n° 5 :** Saint-Porchaire, 07/05/2004. Autres espèces : *Anagallis arvensis* r, *Orchis morio* 1, *Crepis vesicaria* r, *Hypochoeris radicata* i, *Plantago lanceolata* i.

(i = individu ; i pl. = plantule ; i<sup>oo</sup> = individu en vitalité très réduite)

Tableau des relevés phytosociologiques (début)

Relevé n°	1	2	5	3	4	
Surface (m <sup>2</sup> )	1	1,5	15	20	30	
Recouvrement phanérogamique (%)	35	25	55	75	100	
Recouvrement bryo-lichénique (%)	70	90	60	40	ne	
Nombre d'espèces	25	27	32	36	9	67
<b>Caractéristique de la synusie annuelle</b> ( <i>Lino - Arenarietum</i> )						
<i>Arenaria controversa</i>	2b	2a	+	r		4
<b>Caractéristiques de la synusie vivace</b> ( <i>Bellidi - Festucetum</i> )						
<i>Festuca lemanii</i>	+	i	1	2a		4
<i>Bellis pappulosa</i>		i	2a	2a		3
<b>Caractéristiques du manteau</b>						
<i>Erica scoparia</i>					2b	1
<i>Quercus ilex</i>					i	1
<b>Thérophytes des <i>Stipo - Brachypodietea</i>,</b> <i>Brachypodietalia distachyi</i> <b>et du <i>Bupleuro - Brachypodion</i></b>						
<i>Euphorbia exigua</i>	+	+	+	+		4
<i>Geranium columbinum</i>	+	+		r		3
<i>Cerastium pumilum</i>	+			r		2
<i>Saxifraga tridactylites</i>	+	r				2
<i>Bupleurum baldense</i>		i pl.		+		2
<i>Scleropoa rigida</i>	+	+				2
<i>Erodium cicutarium</i>	+	+				2
<i>Trifolium scabrum</i>		+		+		2
<i>Medicago minima</i>	r					1
<b>Différentielles acidophiles des <i>Tuberarietea</i></b>						
<i>Hypochoeris glabra</i>	+	+ pl.				2
<i>Aira caryophyllea</i>		l				1
<i>Erophila verna</i>	+					1
<b>Différentielles du <i>Xerobromion</i></b> <b>et des <i>Ononidetalia striatae</i></b>						
<i>Ophrys sulcata</i>			i	r		2
<i>Koeleria vallesiana</i>			2a			1
<i>Inula montana</i>			l			1
<b>Espèces des <i>Sedo - Scleranthetea</i></b> <b>et unités inférieures</b>						
<i>Scilla autumnalis</i>	2a	l	l	l		4
<i>Ranunculus paludosus</i>	+ pl.	l				2
<i>Leontodon taraxacoides</i>			r	+		2
<i>Sedum cf. ochroleucum</i>		+				1
<i>Sedum album</i>	+					1
<b>Vivaces des <i>Festuco - Brometea</i>, <i>Ononido - Bromenea</i></b> <b>et <i>Brometalia erecti</i></b>						
<i>Festuca marginata</i>	l	2a	2b	4		4
<i>Bromus erectus</i>	+	l	2a	2a		4

Tableau (fin)

<b>Vivaces des Festuco - Brometea, Ononido - Bromeneae et Brometalia erecti (suite)</b>						
<i>Seseli montanum</i>	i pl.	+ juv.	2a	l		4
<i>Linum tenuifolium</i>	l	l	+	l		4
<i>Potentilla tabernaemontani</i>		2a	2a	l		3
<i>Sanguisorba minor</i>		+	2b	+		3
<i>Globularia bisnagarica</i>		l	l	+		3
<i>Eryngium campestre</i>			r	+		2
<i>Stachys recta</i>	i pl.			i pl.		2
<i>Hippocrepis comosa</i>			+	r		2
<i>Prunella cf. laciniata</i>			+	+		2
<i>Anthyllis vulneraria</i>				+ pl.		1
<i>Scabiosa columbaria</i>			+			1
<i>Odonites lutea</i>		+ pl.				1
<i>Salvia pratensis</i>	i pl.					1
<b>Différentielles des Mesobromenalia et du Mesobromion erecti</b>						
<i>Thymus praecox</i>	+	+	2a	l		4
<i>Ranunculus bulbosus</i>			r	l		2
<i>Carex flacca</i>			r			1
<i>Centaurea gr. pratensis</i>			2a			1
<i>Ophrys gr. sphegodes</i>				r		1
<b>Diverses ligneuses du manteau et de la forêt potentielle</b>						
<i>Prunus spinosa</i>			+ juv.	l pl.	4	3
<i>Crataegus monogyna</i>			i pl.		i	2
<i>Ligustrum vulgare</i>					2b	1
<i>Lonicera periclymenum</i>					+	1
<i>Quercus humilis</i>			+ pl.			1
<i>Rosa sp. gr. glandul.</i>					l	1
<i>Rubia peregrina</i>					l	1
<b>Diverses annuelles</b>						
<i>Sherardia arvensis</i>	+	r		r		3
<i>Anagallis arvensis</i>			r	r		2
<i>Aphanes arvensis</i>				r		1
<i>Myosotis discolor</i>		i <sup>oo</sup>				1
<i>Trifolium cf. dubium</i>	l					1
<i>Valerianella locusta</i>				r		1
<i>Veronica arvensis</i>				r		1
<b>Diverses vivaces</b>						
<i>Allium vineale</i>	+	r		+		3
<i>Orchis morio</i>			l	l		2
<i>Sonchus asperitoleraceus</i>	i pl.			r pl.		2
<i>Blackstonia perfoliata</i>				i pl.		1
<i>Bryonia dioica</i>					+	1
<i>Crepis vesicaria</i>			r			1
<i>Hypochoeris radicata</i>			i			1
<i>Plantago lanceolata</i>			i			1
	25	27	32	36	9	67